

Réf: Dossier 254232

Avis de constitution

SOCIETE « BANL SERVICES »

Siège ABIDJAN Cocody Angré Château non loin de la
cite militaire en venant du terminus 81;82 ., Lot 2994,
Ilot 261

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 28 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BANL SERVICES »

Objet : Transport public de personnes et de Marchandises, Vente de véhicules, location de véhicules, commerce général, import-export, construction bâtiment, transfert d'argent électronique, gestion immobilière, prestation de services divers. La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Cocody Angré Château non loin de

la cite militaire en venant du terminus 81;82 ., Lot 2994,
Ilot 261

Dirigeant(s) M BANGALI LACINAN PAUL EYNARD REGIS
(GÉRANT), M BANGALI N'GUESSAN DAVID (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05767 du 02/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70509/GTCA/RC/2023 du 02/10/2023

